

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	<i>Les Amis de Nyoumbadjou</i>
Intitulé du projet	<i>Renforcer les Capacités de gouvernance de la réserve forestière de Nyoumbadjou</i> <i>strengthen the governance capacity of the Nyoumbadjou Forest and watershed</i>
Numéro de subvention	CEPF 110133
Date du rapport	20/08/2021

Hotspot CEPF : MADIO

Orientation stratégique : Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

Montant de la subvention : \$ 12 100,24 USD

Dates du projet : 23/7/2019

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

N°	Nom du Partenaire de Mise en Œuvre	Implication dans le projet
1	COPID	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation communautaire, - Appui financier - Politique locale
2	Le RENAP	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et scientifique - Appui à la mise en place de la réglementation et à son application - Suivi des Impacts et effets
3	La direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des politiques et stratégie nationale et communale

		<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation financière - Suivi et évaluation
4	L'herbier des Comores	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et scientifique - Mobilisation des partenaires - Suivi scientifique et écologique

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Le projet a pu produire les résultats globaux suivants :

- La Réserve s'est dotée d'une équipe de gestion bien formée et opérationnelle.
- La réserve dispose désormais les documents et outils stratégique et opérationnel (business plan et PAG) devant permettre de mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires pour une meilleure gestion de la réserve.
- La réserve s'est dotée des 3 structures de gestion, de surveillance et de suivi & évaluation notamment les amis de Nyoubadjou entant que comité de gestion, le comité de pilotage de Djoumoichongo entant qu'organe chargé de la politique et stratégie de la réserve ainsi que le contrôle et enfin le comité de surveillance pour le suivi et la recherche.
- L'équipe technique et opérationnelle de la réserve maîtrise parfaitement les techniques de gestion de projet, mobilisation des ressources, gestion touristique, gestion financière et comptable.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Les écosystèmes forestière (flore et faune) sont bel et bien protégés et valorisés	La réserve forestière a une équipe de gestion s'occupe principalement de la conservation et valorisation des ressources naturelles. L'existence d'un PAG permet à l'équipe de gestion et celle de suivi et recherche de mieux protéger les écosystème
La réserve est valorisée et opérationnelle convenablement	A l'aide du PAG et de l'équipe de gestion mise en place laquelle a été bien formée en matière de gestion du projet, gestion financière et comptable, gestion de mobilisation des ressources, gestion écotouristique..., la réserve forestière bénéficie un régime de conservation raisonnée et un traitement spécifique visant à valoriser les ressources écosystémiques
Les opportunités écotouristiques de la réserve sont bel et bien exploitées économiquement et écologiquement	Le business plan ou plan d'affaire identifie les différentes opportunités écotouristiques qui pourraient être exploitées durablement d'une manière économique et écologique.
La réserve a mobilisé des partenaires et financement durable	Le PAG et BP sont des outils de planification, mobilisation et gestion des activités. Mais ils sont également des outils de mobilisation des partenaires pour une exploitation durable de la réserve.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
- Les capacités de gestion de la réserve forestière sont renforcées et améliorées	La gouvernance de la réserve est renforcée grâce aux outils de gestion notamment manuel de procédure administratif et financier et le plan comptable.
- L'équipe de gestion de la réserve forestière est bien formée et opérationnelle	L'équipe est opérationnelle puisqu'elle est bien formée et sait pertinemment les techniques de gestion, planification et suivi d'une réserve forestière. Du directeur exécutif, au DAF, et aux chefs de départements et services, tous sont en poste et opérationnelle.
- Les différentes structures de gestion de la réserve forestière sont formées et opérationnelles.	La réserve forestière contient désormais les différentes structures de gestion et planification et de la recherche et suivi. il s'agit de la mise en place du comité de gestion, comité de surveillance et comité de pilotage.
- La réserve forestière est dotée d'un business plan et son plan d'aménagement actualisé	Ces outils de gestion, planification et mobilisation des ressources pour la conservation sont plus important dans une aire protégée.
- Les perspectives de collaboration et coopération avec des partenaires au développement identifiés	Le business plan et le PAG ont identifiés les pistes nécessaires devant développer des collaborations et coopérations technique et scientifiques
- Les potentialités et la richesse de la réserve forestière en matière de biodiversité et tourisme sont connues	A travers les recherches faites lors de l'élaboration du PAG et Business plan, la richesse en matière de biodiversité et écosystème ainsi que touristique a été identifié

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

L'implication des parties prenantes dans toutes les activités et les partenariats techniques développés au cours de la mise en œuvre du projet constituent les facteurs de succès devant permettre d'atteindre les impacts à court et à long terme.

L'avènement de la COVID19 a effectivement perturbé la mise en œuvre des activités et la réalisation de certains impacts

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

La mise en place et l'opérationnalisation des différentes structures de gestion et suivi de la réserve a permis en une espace de 3 mois, de développer et signer 5 partenariats scientifiques avec des centres de recherche extérieurs.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livable
1	Les capacités de gestion du site sont renforcées et améliorées		<ul style="list-style-type: none"> - Formations sur la gestion du projet - Réactualisation du cadre institutionnel (statut et règlement intérieur) - Formation sur la mobilisation des ressources financière 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 cadres de la réserve ont été formés sur la gestion de projet et mobilisation des ressources financières. - Le cadre institutionnel de la réserve a été réactualisé notamment le statut et RI du comité de gestion, surveillance et pilotage
2	L'équipe de gestion du site est bien formée et opérationnelle		<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur la gestion de tourisme durable et hôtellerie - Formation sur les infrastructures écotouristiques - Formation des Eco gardes et guides touristiques - Formation des pépiniéristes - Formation sur la gestion financière et comptable 	<ul style="list-style-type: none"> - 25 personnes formés sur la gestion de tourisme durable, gestion des infrastructures écotouristiques, Eco gardes et guides touristiques, des pépiniéristes et gestion financière et comptable
	Les différentes structures de gestion du site sont formées, mise en place et opérationnelles.		<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du comité de pilotage - Renouvellement des Eco gardes et guide touristique - Renouvellement du comité de gestion du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Un comité de pilotage mis en place, - Un comité de gestion mis en place - Des nouveaux Eco gardes sont mis en place
	Le site est doté d'un business plan et son plan d'aménagement actualisé		<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan d'affaire du site - Réactualisation du plan d'aménagement du site - Restitution et validation du plan d'affaire et plan d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le business plan et PAG sont validés et opérationnels
	Des perspectives de collaboration et coopération avec des partenaires au développement identifiés		<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un partenariat de recherche avec l'université des Comores - mobilisation d'autres financements - partenariat avec d'autres bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Un accord de partenariat a été signé avec l'herbier des Comores, ainsi l'office de tourisme, et le CNDRS
	les potentialités et la richesse du site en matière de biodiversité et		<ul style="list-style-type: none"> - Inscription du site sur le guide touristique des Comores 	<ul style="list-style-type: none"> - Le site est inscrit dans le guide touristique des Comores, - 80 étudiants ont visité le site

	tourisme sont valorisées et protégées		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des Excursions universitaires - Création des pages sur les réseaux sociaux (Youtube, Facebook, Twitter, Intagram) 	<ul style="list-style-type: none"> - La réserve a des page Facebook, Instagram
--	----------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

L'élaboration du business plan et PAG a permis de doter la réserve des documents de planification, gestion, suivi et mobilisation des ressources financières et compétences nécessaires pour la conservation de la biodiversité et les écosystèmes associés. Les structures de planification, de gestion, de suivi et de recherche mises en place dans le cadre de ce projet contribuent effectivement dans la protection et conservation des écosystèmes.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

- L'approche participative qui consistait à impliquer tous les acteurs et les parties prenantes du projet dans l'identification des besoins et des objectifs du projet a été le facteur de succès lors de la conception du projet. Le fait de travailler étroitement avec les leaders communautaires dans la conception du projet a permis de bien identifier les problèmes relatifs à la dégradation de l'environnement forestier mais également proposer les solutions aux problèmes liés à la gouvernance de cette réserve forestière d'une manière concertée.
- L'enseignement tiré lors de la mise en œuvre du projet est le fait d'impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des activités ainsi que dans la prise de décision. Le développement des partenariats de mise en œuvre des activités était aussi un succès.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Le succès du projet réside sur le fait que la gouvernance de la réserve est améliorée. Renforcer les capacités de la gouvernance de la réserve à travers la formation de l'équipe de gestion et de planification, la mise en place des structures et instances de gestion et planification a pu rentabiliser les activités de conservation mais également les pérenniser.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques

*Classez le type de financement comme :

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Parc National de Karthala	115	EP

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur cette page, puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet en cliquant [ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT
COM 5 Massif de Karthala	Parc National de Karthala (Reserve forestiere de Nyoubadjou)	20/07/2021	73

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
Reserve forestiere de Nyoubadjou	115	11° 49'30"et 11° 44'00"	43°15'45" et 43°15'26"	Restauration des ecosystemes

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
30	10

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires
Communauté de Djoumoichongo	X										X	X	X		X	30	10

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	Université des Comores	Partenariat de suivi écologique et recherche	2020	O	Comores	Suivi écologique et recherche
2	Office de Tourisme	Partenariat développement ecotouristique	2020	O	Comores	Suivi écologique de la mangrove
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur cette page, puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : ALI Msa Nidal

18. Organisation : Les Amis de Nyumbadjou

19. Adresse de correspondance : Djoumoichongo - Hambou

20. Numéro de téléphone : +269 4356789

21. Adresse e-mail : abounidal82nam@yahoo.fr